



**ARDENNE**  
METROPOLE

# LE MAG



*Trier pour donner une deuxième vie à nos déchets*

- Aiglemont
- Arreux
- Les Ayvelles
- Balan
- Bazeilles
- Belval
- Chalandry-Élaire
- La Chapelle
- Charleville-Mézières
- Cheveuges
- Cliron
- Daigny
- Damouzy
- Dom-le-Mesnil
- Donchery
- Étrépigny
- Fagnon
- Fleigneux
- Flize
- Floing
- Francheval
- La Francheville
- Gernelle
- Gespunsart
- Givonne
- Glaire
- La Grandville
- Hannogne-Saint-Martin
- Haudrecy
- Houldizy
- Illy
- Issancourt-et-Rumel
- Lumes
- La Moncelle
- Montcy-Notre-Dame
- Neufmanil
- Nouvion-sur-Meuse
- Nouzonville
- Noyers-Pont-Maugis
- Pouru-aux-Bois
- Pouru-Saint-Rémy
- Prix-lès-Mézières
- Saint-Aignan
- Saint-Laurent
- Saint-Menges
- Sapogne-et-Feuchères
- Sécheval
- Sedan
- Thelonne
- Tournes
- Villers-Semeuse
- Villers-sur-Bar
- Ville-sur-Lumes
- Vivier-au-Court
- Vrigne-aux-Bois
- Vrigne-Meuse
- Wadelincourt
- Warcq

## ÉDITO

### Excellente année à tous !

Le dossier de ce premier Mag Agglo de 2023 est une nouvelle fois consacré à la lutte pour la diminution de nos ordures ménagères. Depuis des mois en effet, pour deux raisons concrètes, nous faisons tout notre possible afin d'inciter les habitants d'Ardenne Métropole à plus et mieux trier.

Première raison, nos déchets ménagers, ceux de nos poubelles de cuisine, finissent enfouis dans des décharges géantes dont nous laisserons fatalement la gestion aux générations futures.

Deuxième raison, ces mêmes déchets sont de plus en plus lourdement taxés par l'État. Donc si nous ne parvenons pas à diminuer substantiellement leur tonnage, nous n'aurons d'autre possibilité que de faire payer la facture supplémentaire aux usagers.

Heureusement, vos efforts commencent à porter leurs fruits. Même si les derniers chiffres de 2022 n'étaient pas encore connus au moment de rédiger ces lignes, selon toute probabilité, nous serons parvenus l'an dernier à réduire nos ordures ménagères de plus de 13 %. Pour rappel, l'objectif final est de parvenir à une baisse de 20 %, nécessaire pour éviter d'avoir à utiliser le levier fiscal.

Au-delà de ce dossier, aussi important soit-il, je constate que même en ces temps incertains, Ardenne Métropole parvient, en concentrant ses moyens, à obtenir des résultats qu'aucune de nos communes ne pourrait approcher. Les finances communautaires ont connu des jours meilleurs, je ne vous le cache pas, mais l'agglo conserve malgré tout une capacité d'investissement unique et susceptible de faire progresser visiblement notre territoire.

C'est donc avec confiance et foi dans l'avenir que je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023.

Excellente année à tous !

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières